



« Trop, c'est trop ! Des alternatives existent pour l'emploi et la justice sociale »

Déclaration du Comité Confédéral National (1er et 2 février 2012).

Le 29 février 2012, ensemble, à l'appel de tous les syndicats d'Europe agissons pour dire non à l'austérité.

Une vaste campagne de culpabilisation se développe. Partout, les salariés s'entendent dire qu'ils coûtent trop cher.

En France, le Président de la République a annoncé deux mesures qui à nouveau vont frapper durement les salariés, les retraités, les privés d'emploi.

Après la réforme des retraites de 2010 et les deux plans d'austérité de 2011, il aggrave la situation en voulant augmenter la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre de salariés.

La Protection sociale serait une nouvelle fois fragilisée.

Il entend instaurer des accords « compétitivité emploi » légalisant ainsi le chantage des employeurs « emploi contre salaires et temps de travail ». Ces accords ouvrent la voie à la remise en cause d'un pilier essentiel du droit social français et du contrat de travail.

Plus globalement, âge de départ à la retraite, durée légale du travail, conventions collectives, procédures de licenciement, salaire minimum, droit de grève, service public et protection

sociale... tout devrait passer à la moulinette de la « compétitivité ».

Partout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. En effet, les chefs d'État et de gouvernements ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité.

Ils s'appêtent à signer un nouveau traité, le 1er mars prochain, élaboré à quelques-uns en dehors de toute procédure et consultation démocratique. Il imposerait un carcan budgétaire et économique à des pays déjà durement touchés par le chômage et la récession. L'austérité s'imposerait à tous encadrant toute négociation au niveau national, sectoriel et d'entreprise et réduisant les capacités d'intervention des organisations syndicales.

Ce traité est contraire à l'Europe sociale à laquelle nous aspirons, il ne ferait qu'alimenter les rejets des solidarités, les replis nationaux, la montée des forces nationalistes et d'extrême droite.

Les syndicats de chaque pays européen réunis dans la Confédération Européenne des Syndicats s'opposent à ce traité.

Ils appellent, ensemble, à agir le **mercredi 29 février 2012** à la veille du sommet européen pour dire **non à l'austérité** et exiger des réponses pour l'emploi et la justice sociale.

Toutes les organisations professionnelles et départementales de la CGT appellent donc les salariés, à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail le 29 février 2012 et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire.